

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

SAINT-LOUIS Agglomération

79 rue de Michelfelden
68128 VILLAGE-NEUF

Version en date du : 23/10/2025
Site : COSEC + Salle Multisports VILLAGE-NEUF
Ce rapport contient 23 pages

Quentin LAUNAY, Responsable SST / QVCT
06 64 71 29 89
launay.quentin@agglo-saint-louis.fr
Coordonnées :
Place de l'hôtel de Ville
68300 SAINT-LOUIS



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir



Sommaire

1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

- 1.1 - Contexte
- 1.2 - Présentation de l'établissement

2 - MÉTHODOLOGIE

- 2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel
- 2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

3 - SYNTHÈSE

- 3.1. Unités de travail retenues
- 3.2. Tableau de synthèse
 - 3.2.1 Synthèse par unité de travail
 - 3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise
 - 3.2.3. Synthèse par source de danger
 - 3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité

4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées

1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

1.1 - Contexte

Afin de se conformer aux prescriptions du décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 (articles R. 4121-1 à R. 4121-4 du Code du travail), la direction de la collectivité de Saint-Louis Agglomération a procédé à la révision annuelle de l'évaluation des risques professionnels concernant le site du COSEC + Salle Multisports VILLAGE-NEUF, en vue de sa présentation au conseil communautaire.

Cette révision intègre notamment le diagnostic des risques psychosociaux (RPS) réalisé en 2023, ainsi que le plan canicule, pour une meilleure prise en compte des risques liés aux vagues de chaleur intense.

La démarche s'est appuyée sur les éléments suivants :

- l'analyse des documents fournis par Saint-Louis Agglomération : diagnostic RPS, plan canicule, version précédente du Document Unique, livret d'accueil des nouveaux arrivants, registre de sécurité ;
- la visite du site et l'observation des postes de travail ;
- les entretiens menés avec les personnes suivantes :

NOM	FONCTION
LAUNAY Quentin	Responsable SST / QVCT
PAULUZZO Fanny	Assistante de prévention
DEVIN Claude	Gestionnaire de maintenance des établissements sportifs
COLLABORATEURS	Animation
LEGAL Cédric	Agent de maintenance

1.2 - Présentation de l'établissement

Raison Sociale	SAINT-LOUIS Agglomération
Adresse	Place de l'hôtel de Ville - 68300 SAINT-LOUIS
Activités	Administration publique
Effectif	279
Nom du Président	Jean-Marc DEICHTMANN
Nom de la Directrice des services	Catherine WISS
Nom du responsable SST / QVCT	Quentin LAUNAY

2 - MÉTHODOLOGIE

La réglementation impose à l'employeur de réaliser un inventaire des risques présents dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

Bureau Veritas a défini une méthode spécifique en trois étapes :

- 1) Identification des phénomènes dangereux à partir d'une liste (établie par Bureau Veritas, voir en annexe 1)
- 2) Evaluation des risques : caractérisation de la situation à risque en fonction des paramètres retenus
- 3) Intégration des moyens de maîtrise mis en place (organisationnelles, collectives, individuelles) et hiérarchisation des situations à risques

2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel

La cotation de la situation à risque est réalisée de la façon suivante :

$$\text{Risque Brut (Rb)} = \text{Exposition} \times \text{Gravité} \times \text{Fréquence}$$

Exposition	Cotation
1. Exposition < 15 minutes (court)	2
2. Exposition entre 15 minutes et 4 heures (moyen)	3
3. Exposition > 4 heures (long)	5

Fréquence	Cotation
1. Occasionnel ou rare (1 fois par an ou moins)	2
2. Fréquent (plusieurs fois par mois, hebdomadaire)	3
3. Quotidien (une ou plusieurs fois par jour)	4

Gravité	Cotation
1. Gêne, inconfort	1
2. Accident bénin	2
3. Accident avec arrêt - Maladies professionnelles à effets réversibles	3
4. Lésions irréversibles - Décès - Maladies professionnelles - IPP	5

Des « barrières » peuvent être mises en place pour réduire le niveau de la situation à risque. Ces barrières sont regroupées dans de grandes catégories :

- **Organisationnelles** : Procédures, modes de fonctionnement, gestion du temps, etc...
- **Individuelles** : Equipements de protection individuelle, formation, habilitation, information (signalétique, affiches, réunion de sensibilisation, etc...)
- **Collectives** : Dispositions techniques de prévention, équipements de protection collective, aération/assainissement, capteurs, etc...

$$\text{Risque Résiduel (Rr)} = \text{Risque brut (Rb)} \times \text{Maîtrise}$$

Maîtrise	Cotation
1. Maîtrise optimale	0.2
2. Maîtrise partielle	0.5
3. Maîtrise insuffisante	0.8
4. Aucune maîtrise	1
5. Facteur aggravant	2

2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

NIVEAU DE RISQUE	SIGNIFICATION EN MATIÈRE DE PLAN D'ACTIONS :
Risques non cotés	Le risque a été identifié mais n'a pas pu être évalué du fait de l'absence d'une évaluation, au regard de la nature du risque, spécifique, obligatoire et nécessaire à sa cotation.
Risques faibles cotation entre 0 et 8	Ce niveau de risque implique un SUIVI de la situation dans le temps. Des recommandations peuvent être appliquées. Le personnel nouveau au poste doit être informé de ce risque lors de l'accueil sécurité et lors de la présentation du document unique.
Risques moyens cotation entre 8 et 32	Ce niveau de risque implique UNE ACTION, au moins pour ce qui est de la communication et de la formalisation d'une consigne, de sensibilisation du personnel et de suivi de la situation dangereuse.
Risques forts cotation entre 32 et 200	Ce niveau de risque implique UNE ACTION CORRECTIVE IMMEDIATE et DURABLE.

3 - SYNTHÈSE

3.1. Unités de travail retenues

Unités de travail	Sous-Unités de travail	Effectif	Description
1. Environnement général	Environnement général		
Accueil/Administratif	Accueil/Administratif	2	Accueil du service des sports. Gère la partie administrative du service.
Direction	Direction	2	Assure le management des équipes. Gère les différentes activités et évènements au sein des établissements sportifs.
Maintenance des établissements sportifs	Maintenance des établissements sportifs	8	Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements sportifs et infrastructures sportives de la collectivité. Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, tondeuse, taille-haie, échafaudage...).
Patrimoine et Infrastructures (DPI)	Propreté urbaine	3	Les agents de propreté urbaine sont amenés à réaliser le ramassage des poubelles et détritus dans les locaux de SLA, les quais du Tram ou de bus, sur les voiries, parkings et pistes cyclables communautaires.

3.2. TABLEAU DE SYNTHESE

3.2.1 Synthèse par unité de travail

Sources de danger	Classes de danger	1. Environnement général	Accueil/Administratif	Direction	Maintenance des établissements sportifs
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)				
	01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation)				
	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement				
	01.5 Utilisation d'outils portatifs				
	01.7 Eléments tranchants				
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail				
	02.2 Ambiances thermiques				
	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques				
	02.9 Bruit				
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx				
	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)				
04. Liés aux agents biologiques	04.2 Agents biologiques pathogènes				
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension				
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...)				
	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles				
	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE				
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)				
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur				
	08.2 Circulation de plain-pied				
	08.5 Risque routier				
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.6 Travail sur écran				
	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations				
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.3 Travail isolé				
	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage				
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité				

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20251217-20251217p40-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Sources de danger	Classes de danger	Patrimoine et Infrastructures (DPI)
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	
	01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation)	
	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement	
	01.5 Utilisation d'outils portatifs	
	01.7 Eléments tranchants	
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	
	02.2 Ambiances thermiques	
	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	
	02.9 Bruit	
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx	
	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	
04. Liés aux agents biologiques	04.2 Agents biologiques pathogènes	
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension	
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...)	
	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	
	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE	
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)	
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur	
	08.2 Circulation de plain-pied	
	08.5 Risque routier	
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.6 Travail sur écran	
	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations	
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.3 Travail isolé	
	10.4 Violences : Agression verbale, physique, vol, braquage	
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	

NB : La couleur affichée pour chaque unité de travail correspond au niveau de risque le plus critique parmi ceux identifiés dans cette unité. La couleur la plus défavorable est retenue.

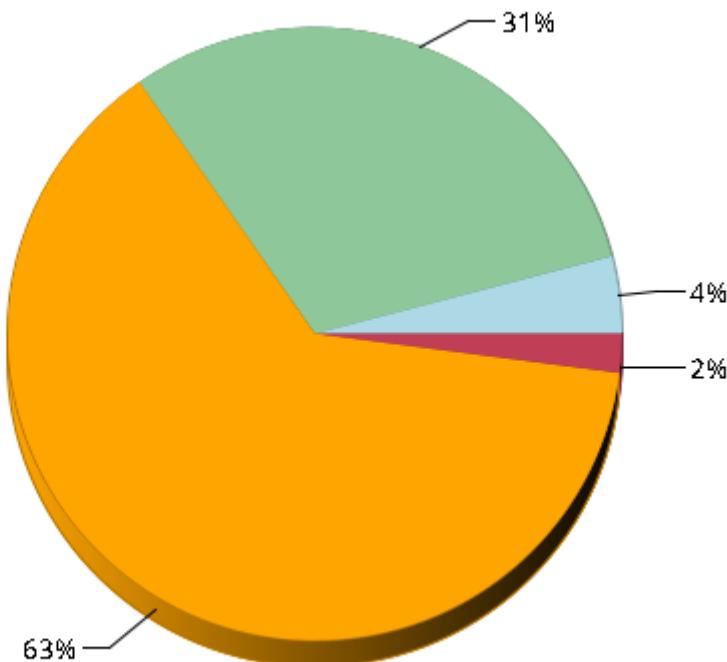
Risques non cotés

Risques faibles

Risques moyens

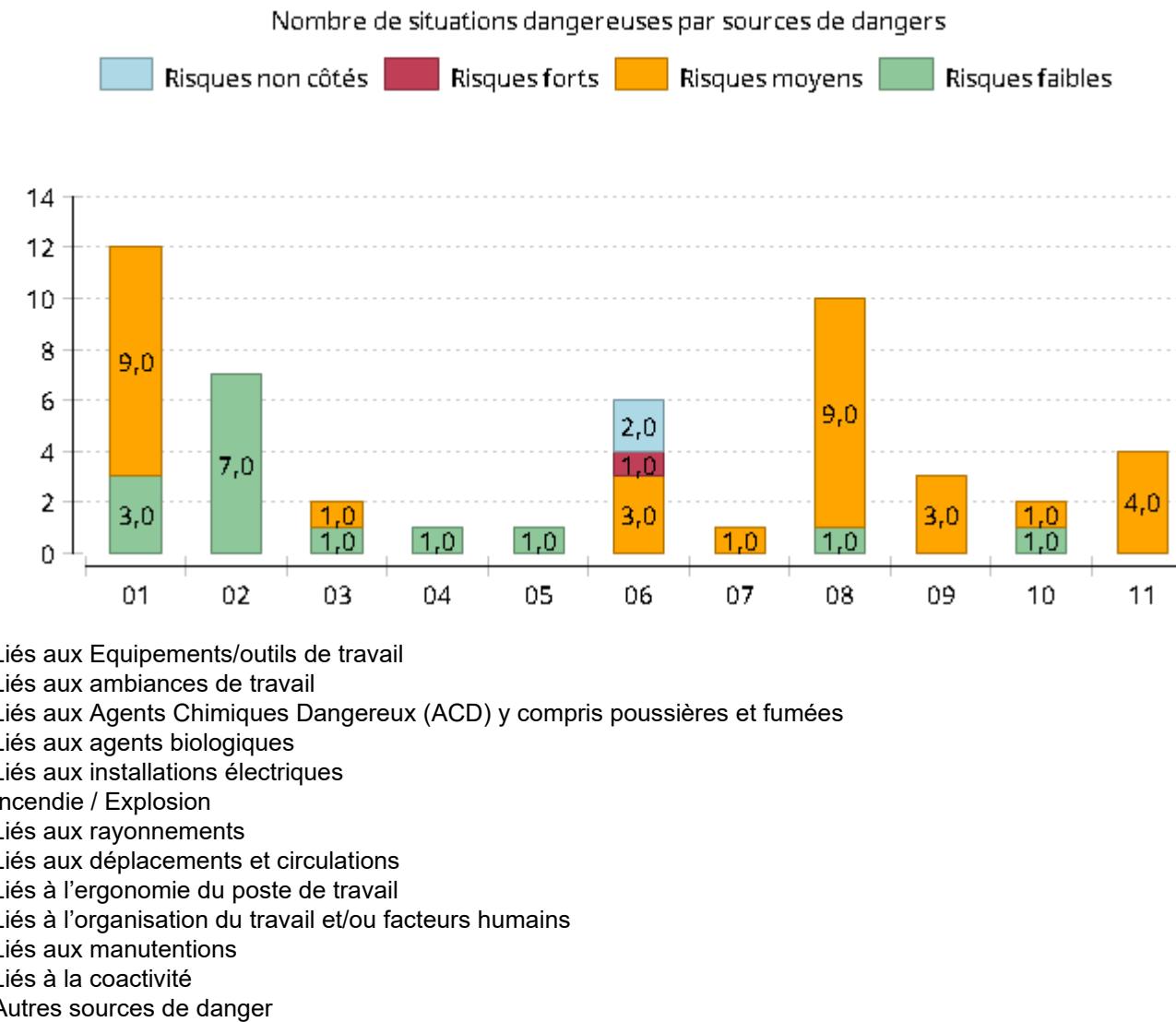
Risques forts

3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise



Risques non cotés
Risques faibles
Risques moyens
Risques forts

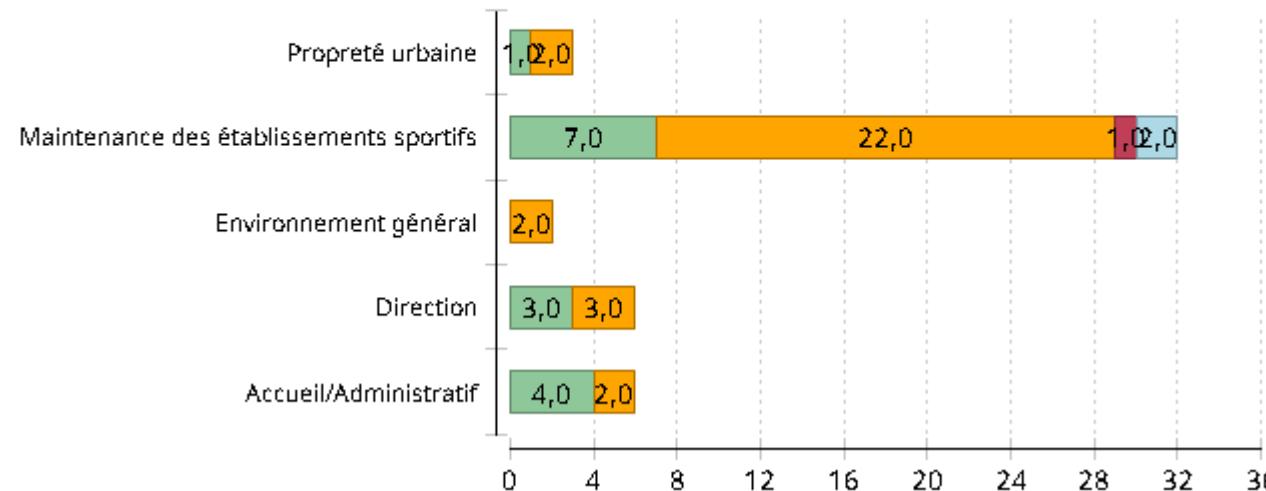
3.2.3. Synthèse par source de danger



3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité

Nombre de situations dangereuses par unité / sous unité

Risques faibles Risques moyens Risques forts Risques non cétés



4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

1. Environnement général

Unité de travail	1. Environnement général		Description de l'activité :								
Sous unité de travail	Environnement général										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Présence de radon	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)	Cancer	3	3	5	45	✓ Constats collectifs Absence de sous-sol ✗ Commune en potentiel de catégorie 2		0,2	9	Vérifier par des mesures les taux de radons.
Présence de matériaux combustibles	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	Inflammation	2	2	5	20	✓ Constats organisationnels Plan d'évacuation présent dans le bâtiment. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement. Présence de BAES. ✗ Absence de point de rassemblement.		0,5	10	Mettre en place un point de rassemblement. Absent à ce jour.

Accueil/Administratif

Unité de travail	Accueil/Administratif		Description de l'activité : Accueil du service des sports. Gère la partie administrative du service.									
Sous unité de travail	Accueil/Administratif											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
Accueil du public	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Aggression	2	2	3	12	<p> Constats individuels Téléphone professionnel à disposition.</p> <p> Constats collectifs Evaluation des RPS réalisée en 2023 pour la collectivité</p> <p> Constats individuels Absence de sensibilisation à la gestion des conflits.</p>		0,5	6	Sensibiliser le personnel à la gestion des conflits. Mettre en œuvre le plan d'action spécifique proposé lors diagnostic des RPS	
Circulation sur site	08.2 Circulation de plain-pied	Chute	3	4	3	36	<p> Constats collectifs Présence de rampes dans les escaliers des locaux</p> <p> Constats individuels Présence d'un câble pour le rétroréprojecteur dans le passage au sein d'une pièce</p>		0,5	18	Laisser les voies de circulation libres.	
Rangement de matériel au-dessus des armoires	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Chute d'objets	2	3	2	12	<p> Constats individuels Présence de stockage au-dessus des armoires de stockage</p>		0,5	6	Ne pas stocker d'objets au-dessus des armoires.	
Accueil du public	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène : Covid-19 (ou autres)	3	4	3	36	<p> Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières.</p> <p> Constats individuels Port du masque.</p>		0,2	7,2		
Travail administratif	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	<p> Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante. Entretien des luminaires Présence de lumières d'appoint</p> <p> Constats collectifs Présence de stores</p>		0,2	4		
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS, maux de tête	5	4	3	60	<p> Constats organisationnels Possibilité de prendre des pauses. Alternance des tâches.</p> <p> Constats individuels</p>		0,5	30	Sensibiliser le personnel au travail sur écran	

Unité de travail	Accueil/Administratif										
Sous unité de travail	Accueil/Administratif		Description de l'activité : Accueil du service des sports. Gère la partie administrative du service.								
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
							Chaise ergonomique Ecran plat réglable  Absence de sensibilisation au travail sur écran				

Direction

Unité de travail	Direction		Description de l'activité : Assure le management des équipes. Gère les différentes activités et évènements au sein des établissements sportifs.									
Sous unité de travail	Direction											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
Déplacement professionnel sur route	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	2	3	5	30	<p>✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernal.</p> <p>✗ Constats collectifs Sensibilisation sur le risque routier dans le livret d'accueil à perfectionner.</p> <p>✗ S'assurer du contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service, contrôle annuel.</p>		0,5	15	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.	
Circulation sur site	08.2 Circulation de plain-pied	Chute	3	4	3	36	<p>✓ Constats collectifs Présence de rampes dans les escaliers des locaux</p> <p>✗ Présence d'un câble pour le rétroprojecteur dans le passage au sein d'une pièce</p>		0,5	18	Laisser les voies de circulation libres. Câble toujours présent au sol dans le bureau.	
Rangement de matériel au-dessus des armoires	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Chute d'objets	2	3	2	12	<p>✗ Présence de stockage au-dessus des armoires de stockage, mais en faible quantité.</p>		0,5	6	S'assurer du respect de la consigne de ne pas stocker d'objets au-dessus des armoires.	
Travail administratif	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	5	4	1	20	<p>✓ Constats organisationnels Présence d'une climatisation réversible</p>		0,2	4		
Travail administratif	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	<p>✓ Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante. Entretien des luminaires Présence de lumières d'appoint</p> <p>✗ Constats collectifs Présence de stores</p>		0,2	4		
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS, maux de tête	5	4	3	60	<p>✓ Constats organisationnels Possibilité de prendre des pauses. Alternance des tâches.</p>		0,5	30	Sensibiliser le personnel au travail sur écran.	

Unité de travail		Direction		Description de l'activité : Assure le management des équipes. Gère les différentes activités et évènements au sein des établissements sportifs.								
Sous unité de travail		Direction										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
							Constats individuels Chaise ergonomique Ecran plat réglable				 Absence de sensibilisation au travail sur écran	

Maintenance des établissements sportifs

Unité de travail	Maintenance des établissements sportifs		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements sportifs et infrastructures sportives de la collectivité. Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, tondeuse, taille-haie, échafaudage...).								
Sous unité de travail	Maintenance des établissements sportifs		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques					Constats organisationnels	Constats individuels			
Utilisation de la perceuse à colonne	01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation)	Blessure, perforation	3	3	2	18	✓ Constats organisationnels Machine CE ✓ Constats individuels Port de gants ✗ Constats collectifs Capot de protection ✗ Absence de fiche de poste.		0,8	14,4	Mettre en place une fiche de poste à proximité de l'outil.
Chute d'éléments dans le hall de stockage	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Choc, contusion	2	4	3	24	✓ Constats collectifs Rangement réalisé. ✗ Absence de l'indication du poids maximum supporté sur les racks de stockage		0,5	12	Ajouter les indications de charges sur les racks. S'assurer du maintien du niveau de rangement de la zone de stockage. 5S à mettre en place.
Déneigement	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme	3	2	3	18	✓ Constats individuels Port de chaussures de sécurité Vigilance		0,5	9	Mettre en place des consignes de sécurité spécifiques aux activités de déneigement
Circulation dans l'atelier	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme...	3	4	3	36	✓ Constats individuels Port de chaussures de sécurité ✓ Constats collectifs Nombre de rangement augmenté pour ranger les éléments qui empêchaient la circulation.		0,5	18	Laisser les allées de circulation libres d'accès Faire attention lors d'utilisation d'outils électroportatifs et de leur câble associé
Vérification des filtres : accès dans le plenum avec escabeau	08.1 Travail en hauteur	Chute : fracture, traumatisme crânien	3	2	3	18	✓ Constats collectifs Utilisation d'escabeaux contrôlés ✗ Utilisation d'escabeaux et non pas de PIRL		0,5	9	Privilégier l'utilisation de PIRL avec plateforme sécurisé.
Contrôle paniers de basket, éléments d'escalade avec nacelle-ciseau	08.1 Travail en hauteur	Chute : fracture, traumatisme...	3	2	5	30	✓ Constats organisationnels Habilitation utilisation de la nacelle. Travail à plusieurs. Location de matériel contrôlé. ✓ Constats collectifs Port du harnais.		0,5	15	Veiller à ce que les agents soient formés et habilités à l'utilisation de la nacelle. Mettre en place une consigne de sécurité pour l'utilisation de la nacelle.
Entretien des espaces	01.7 Eléments	Coupure	3	2	3	18	✓ Constats organisationnels		0,5	9	Veiller au port des EPI.

Unité de travail	Maintenance des établissements sportifs		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements sportifs et infrastructures sportives de la collectivité. Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, tondeuse, taille-haie, échafaudage...).									
Sous unité de travail	Maintenance des établissements sportifs											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
verts : utilisation taille haie, débroussailleuse	tranchants						<p>Présence d'une trousse de secours sur site. Contrôle régulier de la trousse.</p> <p>Constats individuels Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs Vérification périodique du matériel.</p> <p>🚫 SST présent dans les effectifs mais nombre insuffisant. Etudier les besoins supplémentaires.</p>				Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.	
Utilisation de la tronçonneuse	01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, érasement, perforation)	Coupure, arrachement	3	2	5	30	<p>✓ Constats organisationnels Tronçonneuse uniquement utilisée par le responsable</p> <p>Constats individuels Port des EPI adéquats : casque, pantalons KEVLAR, gants...</p> <p>🚫 Absence de formation spécifique à l'utilisation de la tronçonneuse</p>			0,8	24	Mettre en place une consigne de sécurité pour l'utilisation de la tronçonneuse Veiller au port des EPI adéquats
Entretien des espaces verts : utilisation taille haie, débroussailleuse	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement	Coupure, impacts	3	2	3	18	<p>✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours sur site. Contrôle régulier de la trousse.</p> <p>Constats individuels Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs Vérification périodique du matériel.</p> <p>🚫 SST présent dans les effectifs mais nombre insuffisant. Etudier les besoins supplémentaires.</p>			0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Entretien des espaces verts : utilisation taille haie, débroussailleuse	01.5 Utilisation d'outils portatifs	Coupure, lésions oculaires, contact électrique	3	2	3	18	<p>✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours sur site. Contrôle régulier de la trousse.</p> <p>Constats individuels</p>			0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.

Unité de travail	Maintenance des établissements sportifs		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements sportifs et infrastructures sportives de la collectivité. Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, tondeuse, taille-haie, échafaudage...).								
Sous unité de travail	Maintenance des établissements sportifs										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
							<p>Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs Vérification périodique du matériel.</p> <p>🚫 SST présent dans les effectifs mais nombre insuffisant. Etudier les besoins supplémentaires.</p>				
Maintenance chaufferie	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE	Dégâts structurels, surdité, brûlures...					<p>✓ Constats organisationnels Entretien et maintenance de la chaudière par une entreprise extérieure.</p> <p>Constats collectifs Vanne de coupure gaz à l'extérieur accessible</p>				Réaliser un zonage ATEX. Evaluer le risque AtEx et consigner les résultats dans le Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE) (CdT R4227-52) Evaluer le risque AtEx et consigner les résultats dans le Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE) Evaluer le risque AtEx. Choix du matériel à proximité de la zone.
Maintenance électrique	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension	Electrisation, électrocution	2	2	5	20	<p>✓ Constats organisationnels Habilitation électrique du personnel intervenant. Vérification électrique annuelle des installations.</p> <p>Constats individuels Port des EPI adéquats.</p>		0,2	4	
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	Gêne, inconfort (froid, pluie, chaleur, neige)	3	3	1	9	<p>✓ Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.</p> <p>Constats collectifs Consignes et aménagement des tâches durant le plan canicule.</p>		0,2	1,8	
Présence dans l'atelier	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	3	3	1	9	<p>✓ Constats organisationnels Pas de gêne ressentie. Présence de radiants</p> <p>Constats individuels Vêtements chauds à disposition.</p> <p>Constats collectifs</p>		0,5	4,5	

Unité de travail	Maintenance des établissements sportifs		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements sportifs et infrastructures sportives de la collectivité. Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, tondeuse, taille-haie, échafaudage...).								
Sous unité de travail	Maintenance des établissements sportifs										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
							Aménagement des tâches des travail lors du déclenchement du plan canicule.				
							Malgré les mesures, sensation de froid l'hiver.				
Stockage de produits chimiques	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx	Incendie, fumées, projections...	2	4	2	16	<p>✓ Constats organisationnels Stockage des produits dans une armoire spécifique Stockage de produits liquides sur rétention</p> <p>✗ Absence de kit de déversement accidentel</p>		0,5	8	S'assurer de l'obtention de l'ensemble des FDS. S'assurer du respect de la compatibilité de stockage et afficher le tableau correspondant. Mettre en place un kit de déversement accidentel. Afficher le risque chimique sur l'armoire de stockage.
Désherbage thermique	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...)	Inflammation	3	3	2	18	<p>✓ Constats organisationnels Présence d'extincteurs contrôlés</p>		0,8	14,4	Former le personnel à la manipulation des désherbateurs thermiques
Stockage de batteries	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE	Inflammation, brûlure, intoxication, irritation...					<p>✗ Stockage des batteries en plein milieu de l'atelier, dans une allée de circulation</p>				Stocker les batteries à part et de manière isolée Evaluer le risque AtEx et consigner les résultats dans le Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE) Evaluer le risque AtEx. Choix du matériel à proximité de la zone.
Utilisation de produits chimiques	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, allergie	3	3	2	18	<p>✓ Constats collectifs Produits sur rétention.</p> <p>✗ Absence d'évaluation du risque chimique.</p>		0,8	14,4	S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS (CdT R4412-38). Sensibiliser le personnel au risque chimique (CdT R4412-38). Procéder à l'évaluation du risque chimique. Etudier si besoin supplémentaire pour d'autres rétentions.
Travail sans personne à proximité dans le cadre de l'astreinte	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur isolé	3	2	5	30	<p>✓ Constats individuels Le personnel a un téléphone professionnel. Port de chaussures de sécurité.</p> <p>✗ Absence de procédure / bonne pratique pour gérer le travail isolé.</p>		0,8	24	Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé.
Entretien des espaces verts : souffleur, débroussailleuse...	02.9 Bruit	Surdité, fatigue, stress...	3	4	1	12	<p>✓ Constats individuels Protections auditives à disposition.</p>		0,5	6	S'assurer du port effectif des EPI. Mettre en place des procédures écrites, détaillant les EPI associées aux outils d'entretien des EV.

Unité de travail	Maintenance des établissements sportifs		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements sportifs et infrastructures sportives de la collectivité. Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, tondeuse, taille-haie, échafaudage...).									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
												Rappel : La mise à disposition des protections auditives est réalisée dès que le niveau de bruit est supérieur 80 dB(A) et le port devient obligatoire dès que le niveau du bruit est supérieur 85 dB(A). La valeur limite d'exposition du personnel, en prenant en compte le port des protections auditives, est de 87 dB(A).
Port de charges	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	2	4	3	24	✓ Constats organisationnels Port à plusieurs ✗ Constats collectifs Présence d'aides à la manutention : tire-palette ✗ Absence de sensibilisation aux gestes et postures			0,5	12	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.

Patrimoine et Infrastructures (DPI)

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents de propreté urbaine sont amenés à réaliser le ramassage des poubelles et détritus dans les locaux de SLA, les quais du Tram ou de bus, sur les voiries, parkings et pistes cyclables communautaires.									
Sous unité de travail	Propreté urbaine		Constats de maîtrise (+/-)						M	Rr	Préconisations	
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Déplacement professionnel sur route	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernal.			0,5	22,5	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.
Vidage des poubelles dans un chariot manuel	01.7 Eléments tranchants	Coupure	2	3	2	12	✓ Constats organisationnels Vigilance Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse. ✓ Constats individuels EPI à disposition (gants)			0,5	6	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Port des poubelles et du chariot	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	2	3	3	18	✓ Constats organisationnels Intervention à deux. Poids des poubelles et du chariot limité. ✓ Constats collectifs Mise à disposition d'un chariot à roulette.			0,5	9	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.
							✗ Absence de formation gestes et postures.					

ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées

Source de Danger	Classe de Danger
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.1 Appareils ou éléments sous pression (explosion, rupture de flexibles) 01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement) 01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation) 01.4 Projections liées à des éléments en mouvement 01.5 Utilisation d'outils portatifs 01.6 Objets chauds/froids 01.7 Eléments tranchants
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail 02.10 Activités exercées en milieu hyperbare 02.11 Températures extrêmes 02.2 Ambiances thermiques 02.3 Pénibilité : Températures extrêmes 02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques 02.5 Odeurs 02.6 Travail en enceinte confinée 02.7 Pénibilité : Activités exercées en milieu hyperbare 02.8 Pénibilité : Bruit 02.9 Bruit
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx 03.10 Polyexposition : Substances chimiques - Travail de nuit, horaires atypiques 03.2 Anoxie (risque gaz) 03.3 Pénibilité : Exposition à un agent chimique dangereux/poussières/fumées 03.4 Exposition à un ACD/poussière/fumée 03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible) 03.6 Polyexposition : Plusieurs substances chimiques 03.7 Polyexposition : Substances chimiques - Bruit 03.8 Polyexposition : Substances chimiques - Substances biologiques 03.9 Polyexposition : Substances chimiques - Contraintes physiques
04. Liés aux agents biologiques	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure) 04.2 Agents biologiques pathogènes 04.3 Déchets/effluents 04.4 Légionnelles
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension 05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension 05.3 Pièces nues accessibles sous tension (défaut d'isolation) 05.4 Travaux à proximité d'une ligne Haute Tension 05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...) 06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles 06.3 Zones ATEX au titre du DRPE 06.4 Stockage/manipulation d'agents explosifs
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...) 07.2 Rayonnement non-ionisant : Champs électromagnétiques, micro-ondes... 07.3 Rayonnement optique : laser, Ultra Violet, Infra Rouge (soudure, cabine bronzage...)
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur 08.2 Circulation de plain-pied 08.3 Circulation d'engins (collisions) 08.4 Circulation près de l'eau (glissade, chute, noyade) 08.5 Risque routier

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20251217-20251217p40-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Source de Danger	Classe de Danger
	08.6 Missions à l'étranger (malveillance, risque sanitaire, fatigue) 08.7 Travail à proximité d'une tranchée, fossé ou dénivelé (chute, ensevelissement) 08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...) 08.9 Chute d'objet/ Stockage en Hauteur
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.1 Pénibilité : Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations 09.2 Inconfort exprimé/ressenti au poste de travail 09.3 Pénibilité : Gestes répétitifs à cadence contrainte avec un temps de cycle défini 09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité 09.5 Pénibilité : Vibrations mécaniques 09.6 Travail sur écran 09.7 Vibrations mécaniques 09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.1 Pénibilité : Travail de nuit 10.10 Risques psychosociaux : Compatibilité vie professionnelle/vie privée 10.11 Risques psychosociaux 10.12 Risques psychosociaux : Représentation du présent et du futur 10.13 Travail de nuit 10.14 Travail en équipes successives alternantes 10.2 Pénibilité : Travail en équipes successives alternantes 10.3 Travail isolé 10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage 10.5 « Stress » ressenti ou évoqué 10.6 Risques psychosociaux : Organisation du travail 10.7 Risques psychosociaux : Charge et rythme de travail 10.8 Risques psychosociaux : Relations au travail 10.9 Risques psychosociaux : Contenu du travail
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité 11.2 Pénibilité : Manutention manuelle 11.3 Manutention mécanique de charge
12. Liés à la coactivité	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures
13. Autres sources de danger	13.1 Autre classe de danger 13.2 Conditions environnementales à risque